

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

RNCP*

Niveau 7

Formation dédiée au métier
de conseiller en gestion de patrimoine
certifié CGPC / CFP

www.cfa-assurance.ifpass.fr
www.emploi-assurance.com
www.ifpass.fr

 ifpass

 CGPC

membre de  FP&B



* Délivré par CGPC – code RNCP : 28026 – Intitulé Conseiller en gestion de patrimoine
– Niveau 7 - Code NSF 313 (Journal Officiel, arrêté du 12 août 2013)

1 QUELS MÉTIERS ?

Le **Conseiller en Gestion de Patrimoine** permet d'exercer une activité de Conseil en Investissement Financier (CIF), de justifier de la Compétence Juridique Appropriée (CJA), de détenir des cartes professionnelles (carte T : Transaction et gestion de immobilière). Il permet également d'obtenir le statut d'intermédiaire en assurance ainsi que le statut d'Intermédiaire en Opérations de Banques et en Services de Paiement. (IOBSP). Les candidats certifiés obtiennent (sur demande) la qualification de European Financial Planner.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

En partenariat avec CGPC, le titre Conseiller en gestion de patrimoine développe une approche globale du patrimoine de ses clients. Ses activités de Conseiller en Gestion de Patrimoine sont centrées sur :

- L'audit patrimonial d'un client
- L'analyse de la situation patrimoniale
- L'expertise en conseils de stratégie patrimoniale
- Le suivi et développement de la clientèle

3 PROGRAMME

- Environnement juridique du patrimoine
- Environnement fiscal du patrimoine
- Environnement économique et financier
- Protection de la personne et de son patrimoine
- Réglementation et déontologie
- Diagnostic et conseil patrimonial global
- Développement commercial
- Bilan patrimonial
- Projet entrepreneurial
- Anglais appliqué
- Accompagnement mémoire
- Concours d'éloquence

4 DURÉE DE LA FORMATION

- 900 heures sur 24 mois
- Rentrée en Septembre
- Rythme : 1 semaine par mois + e-learning

EXPERTISES MÉTIERS VISÉES

- Conseiller clientèle gestion privée
- Conseiller patrimonial
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Expert patrimonial

5 MODALITÉS D'ACCÈS

- Etre titulaire d'un diplôme ou d'un titre niveau 6 (Bac+3)
- Etude du dossier de candidature
- Formation en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou formation continue

SECTEURS VISÉS

- Banques de détails, banques privées
- Assurances, mutuelles
- Courtiers, agences immobilières
- Cabinets d'expertise-comptable
- Cabinets de gestion de patrimoine

6 LIEU DE FORMATION

Puteaux / La Défense - Strasbourg - Lyon - Marseille - Bordeaux

CONTACT

01 47 76 58 00
alternance@ifpass.fr
formationcontinue@ifpass.fr

Retrouvez le programme détaillé sur www.ifpass.fr